



## ***CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE***

Les Citoyennes et Citoyens de la Municipalité d'Icogne sont convoqués en Assemblée primaire, le

***LUNDI 16 JUIN 2025, A 20H00***

A la salle des abris de la Thoune, avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée.**
- 2. Nomination des scrutateurs.**
- 3. Comptes 2024 de la Municipalité.**
- 4. Rapport de la Fiduciaire de contrôle.**
- 5. Approbation des comptes 2024 de la Municipalité. Décision.**
- 6. Icogne 2035. Information.**
- 7. Divers.**

Les comptes 2024, dans leur intégralité, accompagnés de leurs annexes, sont consultables au bureau communal durant les heures d'ouverture, de 14h00 à 16h30, jusqu'à la date de l'Assemblée. Ils sont également disponibles sur le site [www.icogne.ch](http://www.icogne.ch) ainsi que via le code QR ci-dessous.



Cette brochure propose uniquement un résumé des comptes de fonctionnement, d'investissements et du bilan.

*L'Administration communale  
Le Président    Le Secrétaire*

*O. Duchoud    L. Nanchen*

Icogne, le 26 mai 2025